

TRAVERSE DE LA RD 2

SOMMERVILLER

1^{ÈRE} TRANCHE RÉALISÉE

Maitrise d'ouvrage

Commune de SOMMERVILLER
Mme GRIDEL - maire

Maitrise d'œuvre

SLI - Bureau d'Études

Intervenants extérieurs

CAUE 54
UDAMM

Chronologie

1999 Etudes préalables CAUE 54
2000 Choix du maître d'œuvre
2001-2002 Début des études
Consultations et réunions publiques
2003 Début des travaux de la 1^{ère} tranche
Juillet 2004 Fin des travaux de la 1^{ère} tranche
Fin 2004 Début des études 2^{ème} et 3^{ème} tranche
Mai 2005 Démarrage des travaux de la 2^{ème} et 3^{ème} tranche

Nature des travaux

Tranche 1 : Entrée nord à église
Aménagement de la RD2 - décaissement et rétrécissement de la chaussée - revêtement de sol
Traitements des usoirs
Éclairage public
Mobilier urbain
Plantations (haies, arbres et arbustes)
Enfouissement des réseaux
Déplacement d'une fontaine et du monument aux morts

Principaux matériaux

enrobé noir - pavés et bordures béton
caniveau béton - béton désactivé constitué d'agrégats 10/15 de Meuse
engazonnement - candélabres en fonte

Coût de l'opération 1^{ère} tranche

Totalité des travaux 648 650 € HT
Coût global 777 453 € HT
(y compris réseaux, honoraires et hors chaussée)
Subventions 501 500 € HT

Surface approximative

6 900 m²

Estimation du prix au m²

1^{ère} tranche 112,50 €/m² HT

Requalification de l'espace public et aménagement de sécurité de la traverse



AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET MISE EN SÉCURITÉ

La commune de Sommerviller s'organise autour d'un axe principal constitué de la RD2 (rues d'Alsace et de Lorraine). Cette voie linéaire, au large gabarit, dotée d'usoirs profonds, est le support d'un trafic important générant des problèmes de vitesse excessive. Par ailleurs, l'espace public ne possédant aucun aménagement structurant, stationnements anarchiques et circulation piétonne s'entremêlent ne donnant plus aucune lisibilité des usages.

L'aménagement de la traverse doit permettre de hiérarchiser les différents espaces et les diverses pratiques et ainsi améliorer la sécurité des piétons.

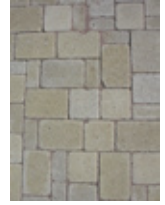


CAUE

MEURTHE & MOSELLE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

48 rue du Sergent Blandan - C.O. 19 - 54035 Nancy CEDEX
tél. : 03 83 94 51 78 - fax : 03 83 94 51 79 - courriel : caue@caue54.cg54.fr - site internet : www.caue54.com

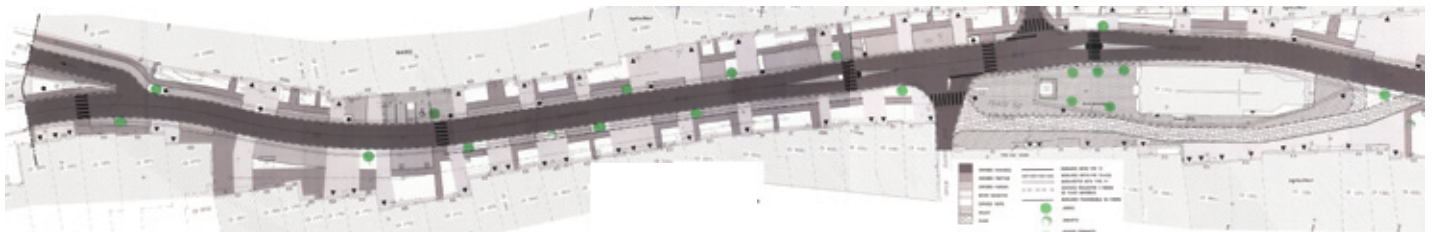
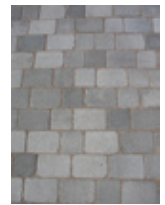


PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT

L'aménagement se réalise en 3 tranches : la première tranche (aujourd'hui réalisée) consiste en la requalification du cœur de village et la mise en valeur des bâtiments publics.

Par ailleurs, un des objectifs du projet consiste à réduire la vitesse des véhicules dans la traversée. Ainsi le rétrécissement de la chaussée et le marquage de celle-ci par un léger trottoir accompagné de plantations, donne une vision plus étroite du gabarit routier. Une réflexion sur l'accompagnement paysager des bâtiments et l'éclairage des bâtiments publics a été menée en simultanée avec le CAUE 54.

Conjointement avec la Communauté de Communes du Pays du Sel et du Vermois, une campagne de ravalement a été mise en place dès le début des travaux de la première tranche, offrant une transformation complète de la traversée de village.



CONSTAT APRÈS RÉALISATION 1ÈRE TRANCHE

Le bilan de l'opération s'avère positif. Après plusieurs réunions publiques ouvrant un dialogue entre riverains et élus, le projet a permis un travail en consultation avec chacun.

La sobriété de l'aménagement a rendu un usage hiérarchisé à l'espace public. L'enherbement partiel de l'usoir associé aux choix de matériaux appropriés a renforcé le caractère rural de la commune.

Les effets induits sur la circulation ont été immédiats et les vitesses de circulation semblent être moins excessives.



remerciements à Mme GRIDEL, maire et M. MAILLOT, adjoint ainsi qu'à Mme PEULON, secrétaire de mairie et M. LATACZ, SLJ réalisation V. WATIER -avril 2005- crédits photographiques : C.A.U.E. 54

CAUE

MEURTHE & MOSELLE